

HONORAIRES D'AGENCE

Tarif au 01.06.2025

VENTE

Honoraires non cumulables - A la charge du vendeur

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC*
De 0 € à 49 999 €	5 000 €
De 50 000 € à 99 999 €	7 500 €
De 100 000 € à 149 999 €	9 800 €
De 150 000 € à 199 999 €	11 200 €
De 200 000 € à 249 999 €	12 600 €
De 250 000 € à 299 999 €	14 500 €
Au-delà de 299 999 €	6% du prix de vente

BAUX D'HABITATION

Honoraires maximum, à la charge de chacune des parties

Zone tendue	Autres zones	
- Rédaction du bail - Organisation de la visite - Constitution du dossier	10 € / m ²	- 3,5 € - 3,5 € - 3 €
- Etat des lieux d'entrée/sortie	3 € / m ²	8 € / m ²
- Frais de bailleur d'entremise et de négociation de la mise en location	2€ / m ²	3 € / m ² 2€ / m ²

LOCATION

GESTION LOCATIVE

Honoraires de gestion courante	6,5% HT du loyer hors charges soit 7,8% TTC
Assurance loyers impayés (optionnelle)	2,5% TTC du loyer charges comprises
Honoraires de gestion courante garage	12% HT du loyer hors charges soit 14,40% TTC
Honoraires de gestion premium : Incluant (Gestion courante, gestion technique, gestion des sinistres, recouvrement)	10% HT du loyer hors charges soit 12% TTC

Prestations complémentaires NON incluses :

- Représentation aux Assemblées Générales des copropriétaires : 250€ HT
- Représentation aux expertises : 60€ HT / heure
- Gestion des sinistres d'assurance : forfait 100€ HT
- Gestion et suivi travaux : 2% du coût total des travaux
- Gestion des impayés : mise en demeure / Lettre recommandée 40€ HT
- Remise du dossier à l'huissier / à l'avocat : 100€ HT
- Chèque ou prélèvement impayé (hors frais bancaires) : 21€ HT

BAUX PROFESSIONNELS ou COMMERCIAUX

1 mois de loyer charges comprises à la charge du propriétaire et 1 mois de loyer à la charge du preneur :

- Rédaction du bail
- Etat des lieux d'entrée et de sortie

BAUX D'EMPLACEMENT DE GARAGE et/ou DE PARKING

90€ TTC pour chacune des parties :

- Rédaction du bail
- Etat des lieux d'entrée/sortie

TVA en vigueur au 01.06.2025 : 20%